

Conditions de participation à la **Semaine bio**

| Qui peut participer ?

- ▶ Producteurs certifiés ou en conversion bio * ;
- ▶ Transformateurs certifiés bio * ;
- ▶ Points de vente certifiés bio ;
- ▶ Horeca certifiés bio ;
- ▶ Associations, écoles...

* L'APAQ-W refusera l'inscription des opérateurs en irrégularité de paiement de cotisation.

| Comment participer ?

- ▶ Inscription gratuite de votre activité sur le site **www.semainebio.be** ;
- ▶ Commande de votre kit promotionnel et documentation (gratuite) ;
- ▶ Date de clôture : 29 février 2020.

| Restauration payante obligatoirement certifiée bio

- ▶ Les boissons et repas proposés payants devront être 100% bio et certifiés. Une déclaration préalable est à faire auprès d'un organisme de contrôle.
- ▶ La certification pour un événement ponctuel est gratuite pour les opérateurs bio déjà certifiés pour une activité bio. Les autres devront payer 175 euros HTVA à un organisme de contrôle pour la gestion administrative et les frais des contrôleurs.

Suivez l'actualité bio
sur les réseaux sociaux

f BIO mon choix - @Biomonchoix
@biomonchoix

Besoin de plus d'informations ?
Contactez-nous !

Delphine Dufranne - d.dufranne@apaqw.be
Coordination des programmes de
promotion pour l'agriculture bio

Retour sur la 15^e édition - 2019



Thématique :
Le bio local

218 professionnels
203 activités



58 producteurs
49 transformateurs
66 points de vente
20 associations
1 grossiste
7 restaurations hors domicile
9 écoles
8 marchés/salons

Nombreuses
interviews presse et
retours médiatiques



 **Apag-W**

UN RENDEZ-VOUS
INCONTOURNABLE !



DU 6 AU 14 JUIN 2020

semaine **bio**

EN WALLONIE ET À BRUXELLES

FERMES OUVERTES,
ATELIERS LUDIQUES, MARCHÉS...

Faites découvrir votre métier,
votre secteur d'activité, votre entreprise !
Participez à la 16^e édition de la Semaine bio

www.semainebio.be

Organisez une activité

Du 6 au 14 juin, faites découvrir l'agriculture biologique en organisant une activité au sein de votre entreprise ou de votre association.

| Types d'activités :

- ▶ Visites, portes ouvertes(*)
- ▶ Dégustations de produits bio locaux
- ▶ Ateliers (culinaire, pédagogique...)
- ▶ Démonstrations avec participation du public
- ▶ Conférences sur les thématiques bio
- ▶ Marchés
- ▶ Restauration

| Kits promotionnels offerts et documentations :

- ▶ Affiches et flyers
- ▶ Baches de signalisation et panneaux directionnels
- ▶ Référencement de l'activité dans le programme et sur le site www.semainebio.be
- ▶ Documentations informatives sur l'agriculture biologique
- ▶ Outils pour expliquer le bio aux enfants

(*) Bon à savoir

Un subside peut être octroyé pour votre activité lors de la **Semaine bio** dans le cadre des portes ouvertes organisées chez les producteurs et transformateurs wallons.

Renseignez-vous sur www.semainebio.be

Participez au marché

Intégrez le marché de producteurs bio, organisé en collaboration avec l'UNAB lors de l'événement festif au lancement de la Semaine bio 2020.

Où ? Place d'Armes (Namur)

Quand ? Vendredi 05/06 : 11h00 > 20h00
Samedi 06/06 : 09h00 > 17h00

Quoi ? Marché de producteurs bio & animations

Prix ? Gratuit - Arrivée électrique prévue

Thématique abordée en 2020

La campagne « **Semaine bio** », comme nos autres communications durant l'année, s'articulera autour de la **confiance**.

Avec la certification et les contrôles effectués tout au long de la chaîne, le label offre aux consommateurs la certitude que les produits portant le label respectent la réglementation bio en vigueur.



Le label, la certification et les contrôles seront les piliers de cette campagne et rythmeront les activités organisées.

Nous vous invitons au cours de votre/vos activité(s) à mettre en avant cette thématique.

semaine **bio**
2020

Devenez ambassadeur de votre secteur

Huit ambassadeurs seront sélectionnés pour représenter l'agriculture biologique wallonne durant la **Semaine bio**. Ils seront un réel soutien à la campagne.

Nous recherchons :

- ▶ 4 producteurs
- ▶ 2 transformateurs
- ▶ 1 gérant de point de vente
- ▶ 1 opérateur de l'Horeca

Votre rôle : Représenter le secteur et mettre en avant l'agriculture biologique wallonne

Être disponible

- ▶ Shooting et tournage* (fin mars, début avril)
- ▶ Interview et réponse à la presse (du 15 mai au 15 juin)

| Conditions de participation

- ▶ Votre activité principale est l'agriculture biologique alimentaire ;
- ▶ Vos produits sont issus de l'agriculture biologique wallonne ou d'un savoir-faire wallon ;
- ▶ Votre siège social se situe en Wallonie ;
- ▶ Vous travaillez activement à la valorisation de la production bio wallonne ;
- ▶ Vous organisez un événement grand public durant la Semaine bio.

| Comment devenir l'ambassadeur de votre secteur ?

- ▶ Inscrivez-vous sur le site www.semainebio.be avant le 29 février 2020.

| Sélection

- ▶ Un jury sélectionnera les candidats après analyse des dossiers de participation.

* Les photos & vidéos des ambassadeurs seront uniquement reprises sur le site internet, dans le programme et dans les dossiers pour la presse, et sur les réseaux sociaux.